



CONSEIL COMMUNAL
ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

Le 31 mars 2011

**Préavis N° 06/2011 concernant
l'installation de l'éclairage public au
chemin des Osches**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 mars 2011 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 06/2011,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 6 abstentions les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- Accorder à la Municipalité un crédit de CHF 176'000.- pour ces travaux ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir le montant total sur une durée de 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 mars 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava

Patricia SAVA
Ch. du Ressay 16
1806 St-Légier-La Chiésaz

021/943 37 01
076/529 26 00
secretaireduconseil@st-legier.ch